

# De la terre à la table

**QUEL SYSTÈME ALIMENTAIRE POUR DEMAIN?** 11 & 12 SEPTEMBRE 2024

**ÉCOLE D'AGRICULTURE** DE CHÂTEAUNEUF





















# Une alimentation durable, suffisante, adaptée et accessible. Utopie ou réalité?



#### Introduction

Bernard Lehmann, ancien directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, président du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de 2019 à 2023, président du FIBL et de la Plateforme Science et Politique de l'Académie suisse des Sciences

Présentation PPT en ligne ici

#### > La faim dans le monde

10% de l'humanité a faim / «L'ONU a fixé des objectifs ambitieux: supprimer la faim dans le monde en 2030. Or, 10% de l'humanité a toujours faim. On ne peut pas résoudre des problèmes avec les mêmes méthodes que celles qui les ont créés. Le changement climatique nécessite de changer certaines choses.»

# > Moments charnières de l'évolution de l'agriculture

**Monoculture** / «2000 ans avant J.-C., on a créé les parcelles, renforcé la sélection, protégé les cultures contre les animaux, introduit la monoculture, et avec elle sont apparues les premières maladies.»

**Assolement triennal** / «Au Moyen Âge, on s'est rendu compte que le sol était vivant et qu'il dépendait de certains facteurs. On a mis en place l'assolement triennal pour lui permettre de se régénérer. On était durable sans le savoir.»

**Culture hors sol** / «Au 18-19° siècle, l'Allemand Albrecht Thaer constate que l'humus est la base de la fertilité des sols. En outre, Justus von Liebig découvre qu'on peut faire pousser des plantes hors sol, en leur donnant certains éléments (azote, potassium, etc.). C'est la pierre de voûte de la suite.»

# > Déséquilibre du système mondial

Le problème de la conversion / «Aujourd'hui, le système alimentaire est déséquilibré. La moitié des calories et 2/3 des protéines produites sont gaspillées. Le phénomène de conversion en est la cause principale: on produit du fourrage qui sert à nourrir les animaux. Il y a aussi de la surconsommation (aliments trop gras, trop sucrés, malsains, etc.) et des pertes (nourriture jetée, etc.). 800 millions de personnes souffrent quotidiennement toujours de la faim. En Afrique, 58% des personnes sont concernées par l'impossibilité de se procurer une alimentation équilibrée.»

Déséquilibre Nord-Sud / «Dans le Nord, la consommation nécessite trop de ressources par rapport à ce qui serait nécessaire. Dans le Sud, 70% des gens vivent en zone urbaine, sans surface à cultiver. Manger nécessite de l'argent, et ils n'en ont pas. Sans oublier la problématique des cultures marchandes et des dépendances internationales. Ces pays utilisent leurs terres fertiles pour cultiver café, cacao et fruits exotiques destinés à l'exportation. L'argent récolté leur permettait d'acheter du blé à l'Ukraine. Or, le prix du blé a triplé, mais pas celui des productions exportées. Enfin, il y a un souci de fond au niveau mondial, un problème d'accès au capital, à la formation, à la terre.»

### > Quelles pistes pour faire mieux?

Considérer la santé, l'environnement, le local /

«Il n'y a pas de solution unique et simple, il faut agir à différents endroits du système: notre santé, l'environnement/le climat et le soutien aux acteurs locaux et aux pays du Sud. Nous sommes tous coresponsables et devons être co-acteurs, changer certains comportements et continuer à faire des efforts.»



# Quelles pistes pour assurer un avenir durable aux exploitations dans nos régions alpines?



**Jean-Marc Chappuis** (JMC), directeur suppléant de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG)

**Barbara Fasano** (BF), responsable du label «Local», Manor

Jérémie Forney (JF), ethnologue, professeur ordinaire UniNE, co-directeur du Centre d'excellence et de compétence pour le développement de systèmes agroécologiques durables dans l'Arc jurassien Paola Ghillani (PG), directrice de l'entreprise Paola Ghillani & Friends AG, qui conseille les entreprises en matière de développement durable, ancienne directrice de Max Havelaar

Charlène Taramarcaz (CT), agricultrice, présidente du comité «Action agricole Valais»

→ À la modération, Patrick Ferrari, journaliste, Le Nouvelliste

# > Rentabilité agricole

Taille et stratégie / «La taille d'une exploitation n'est pas forcément en lien avec sa rentabilité. Depuis une dizaine d'années, les petits s'en sortent de mieux en mieux. La stratégie est importante, et les paiements directs peuvent avoir leur importance. D'autres activités peuvent aussi être créées, en lien par exemple avec le tourisme.» (JF)

# > Paiements directs

**80% du budget de l'OFAG /** «En 2022, 2,8 milliards de francs ont été versés en paiements directs, soit env. 80% du budget de la Confédération en matière d'agriculture. Cela représente en moyenne 70 000 francs par exploitation.» (JMC)



**En échange d'une prestation /** «Les paiements directs rémunèrent une prestation que l'on fournit, mais ça ne valorise pas nos produits.» (CT)

Tout le monde y gagne, y compris la grande distribution / «Les agriculteurs améliorent certes leur revenu avec les paiements directs, mais cela ne leur permet pas toujours d'épargner, et donc investir si besoin. La grande distribution y gagne aussi, car elle peut faire davantage pression sur les prix aux producteurs. Et les consommateurs aussi sont gagnants, car ils ont des produits de haute qualité à des prix abordables.» (JF)

#### > Revendications agricoles

#### Biodiversité et complexité administrative /

«La majorité des paiements directs sont très simples, payés à la surface, l'altitude, la pente, le nombre de têtes de bétail, etc. Lorsqu'on aborde des problématiques liées à la perte de biodiversité, aux excédents d'azote et aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, cela devient plus complexe. On travaille actuellement à la simplification des programmes et des contrôles. La stabilité est une demande régulière des agriculteurs. À la session de printemps, au Parlement, 34 interventions ont été déposées en lien avec la politique agricole; certaines d'entre elles seront acceptées et provoqueront des changements dans les ordonnances. Les agriculteurs ont besoin d'un système qui reste stable sur plusieurs années.» (JMC)

**Aucune marge d'erreur** / «Il suffit qu'on oublie une coche dans un formulaire pour qu'on voie s'envoler une partie de nos paiements directs. On n'a pas de marge d'erreur, et ça, c'est inacceptable.» (CT)

Le contrôle plutôt que l'adhésion / «La bureaucratie les épuise, et ils n'y trouvent pas de sens. On n'a sans doute pas pris le temps de les acquérir à la cause, et on est désormais dans une logique de contrôle alors qu'il faudrait apprendre à faire des choses ensemble.» (JF)

#### > Labels

### Bananes et label «commerce équitable» /

«Pour obtenir un label équitable, il faut remplir des critères sociaux, environnementaux, et apporter de la traçabilité sur les flux de marchandises ainsi que sur les flux financiers afin que le prix équitable aille aux bonnes personnes. Sur cette base, le prix au producteur couvre les frais de production durable et les moyens de mener une vie digne, une vie "normale" (intégrant formation, loisirs, vie sociale, etc.). Mais le label n'est pas une fin en soi. L'idée, tout au bout du chemin, étant que ce commerce-là devienne la norme et remplace le "conventionnel". On a commencé avec

le café et les bananes, et aujourd'hui, une banane sur deux vendue en Suisse est équitable.» (PG)

Un mécanisme qui fonctionne par différenciation / «Pour la banane et le café, on agit dans des pays lointains où les enfants peuvent être exploités, le niveau de vie être très bas, etc. Ces éléments ont parlé au consommateur et c'était facile de se positionner en tant que distributeur. Pour l'agriculteur local, c'est plus délicat. Comme le mécanisme des labels fonctionne par la différenciation, cela signifie que ceux qui ne l'ont pas ne sont pas équitables. Par ailleurs, il faudrait expliquer ce qui justifie le prix plus élevé. Je pense que c'est une position plus délicate à assu-

mer pour les distributeurs.» (JF)

Objectif: se démarquer / «Il n'est pas nécessaire de créer un label pour mettre en place un commerce équitable. Il faut juste développer une marque, la lier à une charte, et être capable d'attirer l'attention sur son produit afin que les consommateurs le demandent et l'achètent à un prix équitable, car c'est ce produit-là qu'ils veulent, puisqu'il respecte des critères économiques, sociaux et environnementaux. Mais pour être crédible, il faut être ouvert au contrôle externe, si possible tout en indiquant que celui-ci est à la charge du contrôleur/distributeur.» (PG)



# > Responsabilité de la grande distribution

Manor et le label «Local» / «Le label "Local" a pour objectif principal de valoriser le travail dans la région. Les ingrédients doivent provenir d'une distance maximale de 30 km à vol d'oiseau du point de vente, à l'exception du Valais et du Tessin, où les zones cantonales sont prises en compte. Pour les ingrédients utilisés dans la production de produits typiques, tels que le fromage, les charcuteries ou le vin, la provenance doit être 100% locale. Lorsqu'un ingrédient n'est pas disponible naturellement dans la région, on évalue la valeur ajoutée qu'il apporte au produit final. Par ailleurs, Manor met en place des facilités pour rendre le label "Local" accessible même aux petits producteurs. Par exemple, pas de quantité minimale et la prise en charge de tous les coûts liés à la labellisation.

Quant au prix, Manor s'efforce de s'aligner sur celui recommandé par le producteur. Cependant, pour les produits vendus à grande échelle, le prix est souvent déterminé par le marché. La marge pour les produits portant le label "Local" est réduite au minimum, notamment grâce à l'absence d'intermédiaires.» (BF)

Une valeur ajoutée qui ne revient pas toujours au producteur / «C'est formidable, tous ces labels: bio, Ma Région, Local, Grand Entremont, mais ce sont des exigences, du contrôle, de la paperasse, pour arriver très cher en surface de vente. Le consommateur paie, mais nous, on ne touche pas forcément davantage.» (CT)

**L'opacité des marges /** «L'OFAG publie régulièrement des informations sur les quantités et les prix, pour aider les agriculteurs dans leurs négociations avec les acheteurs. Si l'on veut faire un

contrôle des marges, il faut avoir accès à la comptabilité des entreprises, et la base légale ne le permet pas aujourd'hui.» (JMC)

La responsabilité des produits mis en vente / «Qui est responsable? Le marchand d'armes ou le soldat? La grande distribution a aussi une responsabilité dans le choix des consommateurs. Si, par exemple, elle ne commercialisait désormais plus que des bananes équitables, les conséquences seraient rapides.» (JF)

#### > Responsabilité des consommateurs

6% du budget du ménage pour l'alimentation / «Les gens ne consacrent que 6% de leur revenu à l'alimentation. C'est peu. En 1939, c'était 40%. Aujourd'hui, ils dépensent pour les loisirs, les vacances, le matériel informatique, etc. Toutefois, on voit aussi que l'alimentation est un des seuls secteurs de dépenses où les plus démunis peuvent avoir une marge de manœuvre et économiser.» (JF)

Faire simple et rapide / «On essaie, dans la restauration collective, d'habituer les enfants à consommer différemment, de proximité, de saison. Mais dans nos modes de vie, on a été rendus dépendants à une alimentation bon marché, pratique, qui prend peu de temps. Le concept des paniers de proximité fonctionne parce que ça simplifie la vie des gens qui ne veulent pas se prendre la tête à se demander quel légume est de saison ou pas.» (JF)

# > Responsabilité du «système»

**Surtaxer les produits étrangers** / «On s'appuie toujours sur le sacro-saint dogme libéral, mais dans la santé, par exemple, des barrières ont été mises, des surtaxes pour agir sur la compétitivité des produits. On pourrait aussi, dans le même esprit, intervenir ailleurs dans le système agricole.» (JF)

**Fixer des prix indicatifs /** «Oui, on pourrait fixer un prix minimum, pour le lait par exemple, mais à quel niveau le fixer, compte tenu de la diversité des produits laitiers? Aujourd'hui, les interprofessions peuvent fixer des prix indicatifs, mais ces prix n'ont pas de valeur contraignante, ni pour les acheteurs ni pour les producteurs.» (JMC)

